



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6^e séance du mardi 6 octobre 2026

Présidence de Mme Anouck Saugy, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Khalid Mohamed Ali et consorts « "Sévelin Nord -- actualiser la participation et garantir les bénéfices pour le quartier" » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité présente un état d'avancement public de la planification de Sévelin Sud, accompagné des études communicables, des objectifs, des mesures envisagées et d'un calendrier indicatif. Il souhaite que, pour Sévelin Sud et les futurs PA, les habitant.ex.s et usager.ex.s soient associ.ex.és suffisamment tôt à la définition des besoins et à l'examen des variantes, avec des étapes de participation annoncées avant que les choix essentiels soient arrêtés et une restitution des suites données à leurs propositions. »

la résolution de Mme Gerber, disant :

« Le conseil communal souhaite que, dans les périmètres des PA Sévelin Nord, Sévelin Sud et Sébeillon, des surfaces suffisantes soient affectées à l'artisanat et à la petite industrie, avec un quota de loyers abordables. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi six octobre deux mille vingt-six.

La présidente



Le secrétaire